

PRATIQUES COLLECTIVES ET ESPACE NUMIDE

Attar-Mecherbet Afifa

Maître-assistante, Département d'Anthropologie

Université Aboubakr BELKAID de Tlemcen, ALGERIE.

RESUME

Le présent article se propose de rendre compte du comportement particulier d'auto-défense de la population algérienne face aux pénétrations étrangères. L'auto-défense de la communauté se concrétise par des retraits spaciaux accompagnés de pratiques collectives où le renforcement du groupe d'appartenance primera jusqu'à nos jours. Le mouvement engendrera une tradition de transposition continue des groupes sur le sol algérien.

ملخص

يتطرق هذا المقال إلى تصدي الشعب الجزائري للبتد خلات الخارجية التي تعرض لها عبر التاريخ، حيث تكمن كيفيات المقاومة المحلية بواسطة ممارسات جماعية تهدف إلى تدعيم الجماعة وتعزيز روح الانتماء لها.

Ce texte se propose d'exposer, à travers l'espace occupé, les modes de partage et d'appropriation des domaines investis par les différentes ethnies de l'époque numide. Pourquoi essentiellement numide ? Pour tenter de repérer très tôt dans notre exemple qui l'illustre, comment l'investissement de l'espace traduit plus un attachement au groupe qu'un attachement au terroir ; un attachement qui perdure et permet de se déterminer plus par rapport à une communauté humaine qu'à une appartenance à un lieu.

Au delà de la juxtaposition continue des différentes séquences coloniales qu'a connu l'Algérie, des successions culturelles se sont bâties sur un même support physique contribuant à façonner un espace composite conséquent.

Nous choisissons d'investir l'espace numide parce qu'il fut le premier exemple structuré davantage de par sa longue histoire, et de par les réponses offertes à ce contexte de vie. Des communautés s'organisent et nous conduisent vers les sélections propices d'aménagement d'un territoire en retrait, permettant ainsi de situer les critères du choix initial d'une société.

La stratification romaine départage naturellement le site, offrant la morphologie suivante à l'espace concerné : *« La mise en exploitation signifie avant tout spoliation et le « limes » n'est pas tellement une frontière de civilisation qu'une frontière mouvante entre les dépossédés qu'on rejette au désert et les travailleurs dont on a besoin qu'on asservit et qu'on écrase d'impôts »* (1).

Ces derniers - les dépossédés - recherchant une localisation de l'habitat privilégient des sites de voisinage et de proximité, qui *« se justifie moins par la présence de sources (rares) que par la recherche du contact entre différents terroirs »* (2), ce qui leur permet plus sûrement le bénéfice des complémentarités ainsi que le maintien des liens de contacts.

L'application romaine d'une *« frontière de civilisation »*, en *« limes »* découpera l'espace politique en trois niveaux :

« - Le centre impérial se situant en Europe ou à Bysance (les vandales font relativement exception).

- La colonie se situant dans la zone dominée du tell.

- Et enfin la zone « barbare ou libre , selon l'angle de vue située dans les confins des hauts plateaux et montagnes où furent refoulés les autochtones . »
(3)

Les autochtones, ces révoltés se spécifieront ainsi à travers l'espace spolié : les Maures seront les dépossédés, choisissant la liberté dans leur fuite continue vers l'Ouest, puis les Numides ces paysans journaliers agricoles permanents qui, de temps en temps, se vengeront de leurs exploiters par des protestations.

Après plusieurs siècles de domination en Afrique du Nord, les Romains tombèrent dans un état de dissolution et de décadence qui précipitera la chute de l'Empire. C'est en son sein, en effet, que prirent naissance ces grandes luttes de croyances religieuses qui jetèrent le trouble non seulement en Afrique mais même en Europe.

Le IV^{ème} siècle fut un temps occupé particulièrement par ces horribles batailles et la colonisation latine ne sera plus que destruction et dépeuplement des campagnes.

L'Afrique du Nord demeura en proie à l'anarchie et à l'anéantissement la plus totale. « *Eglises saccagées, fermes incendiées, colons abattus, berbères romanisés égorgés, la guerre civile reprit dans toute son horreur* ». (4)

Le but des révoltes continuelles était la reprise des terres confisquées qui ne pouvait guère aboutir tant que l'empire romain était une réalité d'exploitation. « *Dans cette perspective, l'échec fut surtout celui de l'église qui, s'alliant à la propriété, a trahi les espoirs des pauvres et entraîné dans la catastrophe finale les meilleures aspects de la présence romaine* » (5).

Conscients de leur discrimination et de leur exploitation, de nombreux berbères chrétiens refusaient de servir dans l'armée romaine. Une scission complète va partager la foi sincère des paysans de la pratique religieuse du clergé des grandes cités. Ce schisme exprimera davantage la résistance des classes pauvres et opprimées. La rupture qu'elle provoquera, donnera naissance à la tendance donatiste. (6)

Justement dans son analyse, des fondements culturels du pouvoir en Algérie, M BENAÏSSA précise que l'Afrique du Nord sous la domination romaine se caractérisait par la misère indistincte des masses européennes et numides.

C'est pourquoi le schisme donatiste même s'il reflétait une foi religieuse, sa contestation première, visait plus l'injustice sociale subie par les dépossédés. Il écrit à ce propos : « *L'adoption de la religion chrétienne par les habitants de l'Afrique du Nord, en lui donnant des figures de spiritualité profonde tel SAINT-AUGUSTIN, n'a pas empêché le clivage culturel et politique Nord-Sud de désigner pratiquement la Méditerranée comme lieu de ce clivage* ». (7)

La présence romaine fut le résultat d'un calcul politique : Rome détruit Carthage pour éviter la naissance d'une puissance méditerranéenne. « *Le sénat romain surveille, intrigue, fomenté des guerres intestines pour affaiblir toujours les rois Numides et en faire des clients dociles* ». (8)

A partir du cinquième siècle, l'empire commence à se désagréger. En Algérie, l'insécurité s'accroît, les tribus nomades dépossédées menacent les cités et les grands domaines. C'est ainsi que la puissance expirante ne peut résister aux vandales qu'elle fit intervenir pour maintenir sa domination mais dont elle finira elle-même par être la victime. C'est à nouveau, pour les populations rurales, le vol des terres, le fardeau de lourdes impositions.

Au cours des siècles que nous venons d'évoquer, l'Afrique du Nord centrale, a connu de nombreuses présences de diverses populations et de civilisations (Phéniciens, Juifs de Palestine, Grecs, Romains, Vandales, puis à nouveau les Romains d'Orient : les Byzantins).

La mouvance de ces peuples s'inscrira pendant longtemps entre le sud de Europe et les côtes de l'Afrique du Nord. Cette dernière période verra les populations locales se structurer davantage, abandonnant le Christianisme; certaines reviennent vers leurs anciennes croyances paysannes que les chrétiens appellent paganisme, et que l'on peut également identifier comme étant un mélange d'animisme africain.

Ces apports multiples n'ont-ils eu aucune influence durable sur le vieux fond culturel local ? Il est très difficile de répondre, d'autant plus que ce phénomène de « contact » a de tout temps existé.

Les emprunts culturels ont été nécessairement nombreux et très variés. Négligé cet aspect du problème n'est sans doute pas le meilleur moyen de rendre compte, de façon fidèle, de la composante de l'entité culturelle visée.

La population locale, numide se composait d'agriculteurs et de nomades continuellement remplacée par les habitants des zones désertiques. La vie sociale est soumise à un double flux continu, arrivant du Nord (de l'Europe) et remontant du Sud (de l'Afrique), entretenant ainsi une mobilité constante des groupes.

Face à cela, comme nous l'avons constaté plus haut, une poussée médiane interne des mêmes populations locales établissait l'ordre naturel d'une superposition régulière :

- les habitants des campagnes ,
- puis les habitants des montagnes plus ou moins fertiles, constituant la couche ethnique la plus influente, étant à l'intérieur et à l'extérieur des collectivités sociales.

Ils seront ainsi aux portes de la cité, aux alentours mais plus forts que ceux de la cité. Ce sont eux qui possèdent les pâturages et les bêtes. Ils constituent le groupe autochtone de la région et marqueront beaucoup plus tard leur importance particulière par leur double présence (à l'intérieur de la cité le jour, la nuit à l'extérieur).

- Et la troisième composante : une gent insoumise, la moins civile et la plus disposée à s'unir aux conquérants, résidant habituellement dans la cité. Surprenante

par sa mobilité, son inconstance et son incohérence, elle ne consolidera aucune stabilité, prête et disponible à prendre sa revanche sur les autres catégories sociales.

Cette superposition de couches dans la vie sociale, de par leur mouvement en perpétuelle composition - décomposition, fruit d'une intense dynamique rend périodique une constante, faite « *de nouvelles tribus remplacées elles-mêmes dans leurs anciens campements par d'autres peuplades, naguère ignorées ou peu connues* » (9).

Les éléments de questionnement sur l'identité numide qui en découlent précisent la propension que démontre le sujet à adhérer davantage et à chaque occasion à sa communauté, de peur des autres peuplades.

Le flux et reflux social permanent, nous les trouvons résumés dans une réflexion tout à fait opportune du même auteur. Il dit « *Ce phénomène a frappé tout ceux qui ont étudié la question sur place; ajoutons que le mouvement d'apparition de peuplades berbères nouvelles, remplaçant ou couvrant les anciennes, ayant leur période de suprématie, puis déclinant pour céder la place à d'autres, s'est continué en Afrique presque jusqu'à nos jours* ». (10)

Le découpage territorial réalisé par site privilégié se justifiera essentiellement par le choix élémentaire de positions ciblées permettant de vivre, de profiter des complémentarités communautaires, minimiser les déplacements dans l'espace et garantir la sécurité.

Il s'ensuit une structuration particulière de l'espace numide, tant par son aménagement spécifique que par le besoin qu'avaient les groupes de posséder la terre comme bien collectif, plus qu'à titre privé. Il est plus garant d'être parmi les siens que sur sa propre terre. A ce propos, M. COTE dira « *Les liens de sang pèsent plus encore que ceux de la terre* ». (11)

Dans cette perspective, « *le mot espace sera pris au sens plein du terme : il est le support sur lequel s'est déroulée et s'inscrit l'histoire de la société ; il est aussi une création continue, une production de cette société qui l'habite.* » (12)

Les villes étaient très peu nombreuses et peu peuplées. Tout comme chez les Romains, chez les Numides tout se passait à l'intérieur des clans. En dehors de ces structures, l'individu n'était rien, ne pouvait prétendre à aucune existence. Les relations et les alliances étaient gérées par l'ensemble du groupe à la tête duquel était désigné un chef.

On se mariait généralement dans son propre clan, sauf lorsqu'il s'agissait de rechercher des appuis politiques par le biais d'alliances et avantages fortuits, puisés dans d'autres clans.

Le Numide pouvait épouser plusieurs femmes à la fois. Ses modalités d'existence, son style de vie, ses échanges étaient semblables à ceux de l'oriental, du Phénicien, du Grec, puis de l'Arabe venu au Maghreb au VII^{ème}, puis au X^{ème} siècle.

Cette donnée explique l'attrait spontané que beaucoup d'auteurs signalaient dans leurs écrits : « *L'oeuvre de Carthage demeure à l'origine de l'attrait exercé sur la berbérie par l'Asie en dépit de la proximité de l'Europe.* » (13)

Malheureusement, nous possédons trop peu de données sur ces inter-influences, trop peu d'écrits sur les mentalités passées. La connaissance historique des cultures anciennes aurait pour fonction d'aider l'homme à assumer davantage l'héritage de son passé.

Tout en enrichissant le domaine de l'histoire, l'étude des « *mentalités* » suscite un fort courant d'intérêt, non seulement chez les spécialistes, mais également au sein du grand public

Le choix de l'espace géophysique s'impose par ailleurs dans le site qu'il offre à l'entretien des groupes. Ce n'est pas fortuit si les sources naturelles, par le jaillissement de l'eau, cadre naturel et attrayant, fixaient l'occupation passagère ou constante des communautés en ces lieux.

Le regard d'eau, synonyme de point d'éclosion, de point d'émergence naturelle de l'eau proche du sens du début de la vie. La source naturelle, évoque nécessairement une sorte de sacralité renforcée par la valeur de son eau, riche en sels minéraux et inspirée par l'origine du cours de l'eau, ce sens paradoxal et hasardeux de la naissance de la vie, de l'éclosion.

Il est utile de remarquer qu'en Algérie dans plusieurs régions, jusqu'à nos jours « *l'eau* » continue à être appelée par le mot équivalent au sens de « *source* ».

La source, « *El-ayne* », est nommée pour désigner l'eau habituelle qui coule dans les canalisations, dans les robinetteries pour la consommation domestique des foyers, sans le distinguer par le terme « *El-mâ* », son équivalent au sens de l'eau en langue arabe.

L'avènement de l'eau par son importance vitale impose la sélection, et la consécration praticable du site offrant par la suite les conditions de l'entretien durable d'un culte pour la communauté concernée.

Ainsi l'attachement au terme premier, source « *El-ayne* », au lieu de l'eau « *El-mâ* », ne renforce-t-il pas d'une certaine manière une fixation à la fonction première de l'eau, dont les formes culturelles anciennes le maintiennent dans un état de sacralité, justement par l'entretien de pratiques traditionnelles. Les interrogations sont multiples, nous ne pouvons que les évoquer.

L'espace dans sa neutralité originelle, l'eau étant la vie, offre l'épuration du corps, inspirant ainsi des pratiques culturelles qui se sont répercutées par les différents groupes au fil du temps.

Expression d'un certain comportement mythologique lointain, ces pratiques transmettent un savoir traditionnel où le bain mythique, comme forme d'activité rituelle offre un sens civilisationnel en relation avec les événements du début du monde.

Chaque groupe, par sa constitution, collaborait de son empreinte particulière le maintien d'un rite autour de l'eau. La décomposition chronologique du choix du site et des principales séquences des exercices du rite peut se faire comme suit :

- - l'espace et son occupation par le spectacle, rappelant l'arène gréco-romaine.
- - la source naturelle, l'eau et la purification du corps ;
- - la musique africaine et sa cadence offrant le rythme dansant au corps.
- - le rituel du corps, par l'entreprise du groupe et son action renforçante d'une corporéité particulièrement présente dans les croyances numides.
- - l'imploration de la puissance divine, les odeurs de l'encens et le don du sang face aux forces maléfiques.

Dans ces manifestations collectives la force physique singulière était plus probante, acclamée fortement, elle désignait l'individu au groupe. Largement sollicitée dans les combats où l'endurance, la ténacité, le courage exprimaient les capacités plaisantes et renforçantes du groupe. Elle signait la marque de préservation, de défense, une force émanant d'une unité pour l'éclat renforcé de la communauté. Aucune valeur n'était accordée, ni reconnue si ce n'est à l'intérieur de cette appropriation collective du mérite souligné.

Une expression largement utilisée encore en Algérie: « *Hadek taâna* », (il est à nous, il est des nôtres) illustre très judicieusement ce sentiment d'autosatisfaction par l'appartenance éprouvée, dans l'appropriation exprimée. Elle dénote d'une espèce de complicité que l'on puise dans la force individuelle exposée, offerte au groupe et reconnue comme telle par ce dernier.

Cette force immanente réalisée, le place hors du domaine du commun. Elle constitue une « *potentialité supra-individuelle* » que lui attribue l'opinion publique suprême, s'approchant ainsi du sens du « *mana* ».

J. POIRIER explicite justement cette notion de « *mana* » en la comparant au sens de « *tabou* ». Il en écrit ce qui suit: « *La notion négative de « tabou » est corrélative de celle positive de « mana », au terme d'origine polynésienne, force impersonnelle à la fois maléfique et bénéfique, interprétée selon les auteurs comme magique ou religieuse qui donne aux phénomènes naturels, aux hommes, aux animaux, aux objets, et en particulier aux aliments leur puissance et leur efficacité, et que l'on a parfois comparée à un courant électrique à haute tension. C'est parce que certains objets renferment du « mana » qu'ils sont tabous. Il paraît donc justifié de conserver au terme tabou son sens restreint : comportement négatif rigoureux, fondé sur des représentations magico-religieuses, adopté par des individus et des groupes sociaux. Sa transgression est réputée entraîner une sanction surnaturelle.* » (14)

M. MAUSS note l'importance du poids du consensus adhésif dans les phénomènes étudiés. Il remarque : « *Mais ces jugements de valeur ne sont pas l'oeuvre des esprits individuels; ils sont l'expression de sentiments sociaux qui se sont formés, tantôt fatalement et universellement, tantôt fortuitement, à l'égard de certaines choses, choisies pour la plupart d'une façon arbitraire* » (15)

Pour éclaircir davantage cette idée, M. MAUSS précisera que « *la notion de mana, comme la notion de sacré, n'est en dernière analyse que l'espèce de catégorie de la pensée collective qui fonde ces jugements, qui impose un classement des choses, sépare les uns, unit les autres, établit des lignes d'influence ou des limites d'isolement* » (16) .

La pensée collective façonne l'espace individuel. La personne dans la vie sociale n'avait pas de poids ni d'influence sur les décisions du groupe, à l'exception des détenteurs du pouvoir qui représentaient un clan, une force collective. Le corps individuel, adhérent est enclin à son effacement en faveur de l'entité collective.

Ainsi, les manifestations corporelles qui occupaient la scène représentative dans le spectacle numide et romain, prenant l'allure théâtrale d'une crise d'épilepsie, offraient et permettaient à l'individu figuré, de se dépasser de la dimension d'une

unité négligeable, arrachait ainsi la considération au groupe, dans sa consécration par le spectacle corporel exposé.

Ce trait, commun et fort ancien à la culture méditerranéenne, se maintiendra et évoluera dans un mouvement spécifique interne à chacune de ces sociétés. L'organisateur de l'« *ethos* » numide, fut le spectacle de la « *gent sociale* ». Le spectacle rassemblait autour de lui des groupes de personnes influentes, dans un espace ajusté à la mesure de la scène: l'arène gréco-romaine.

La force coercitive, unificatrice du groupe, le recherche à travers le don individuel exposé, le « *mana* ». Ce dernier exclut la personnification du don individuel : l'immanence sacrale de la personne émerge dans l'aire publique, s'offre à la consécration communautaire, annihilant la vénération de l'image individuelle.

BIBLIOGRAPHIE

- (1)- LARAOUI, A. : L'histoire du Maghreb, t. I, Petite Coll. Maspéro, 1976 p. 52.
- (2) - COTE M. : L'ALGERIE ou l'espace retourné. MEDIA-PLUS \ ALGERIE. 1993. p 70.
- (3)- VATIN, C. : L'Algérie politique, histoire et société. Paris, Presses de la F.N.S.P, 1983, p 84.
- (4)- GAID, M. : Aguellids et romains en Berbérie, Alger, OPU, 1985, p 124
- (5)- LARAOUI, A. : Op. Cit., p. 52.
- (6)- Donatiste : de Donat, évêque de Caa Nigrae (numidie), près de Carthage (mort vers 355). Il prit la tête d'un mouvement dit donatiste, qui sans couleur d'orthodoxie sacramentelle, opposa en fait les pauvres cultivateurs berbères aux riches colons romains.
- (7)- BENAÏSSA, M. : Le processus d'édification national algérien. Une approche en termes de culture politique. Thèse de Doctorat d'Etat en sociologie politique. Université de Toulouse. 1989 , p 284.
- (8)- LARAOUI, A. : Op. Cit., p. 50.
- (9)- MERCIER, E. : La population indigène de l'Afrique, sous la domination romaine, vandale et byzantine. In Recueil de notices & mémoires de la société archéologique de Constantine, T 30, 1895-1896 , p. 176.
- (10)- MERCIER, E. : Op. Cit., p. 195.
- (11)- COTE, M. : Op. Cit., p. 42
- (12)- COTE, M. : Op. Cit., p . 9
- (13)- PICARD G, CH. : La vie quotidienne à Carthage, Paris, Hachette, 1958 , p 252
- (14)- POIRIER, J. G. : Encyclopédie de la Pléiade. Histoire des mœurs. Edition Gallimard, Paris, 1990, p 1502.
- (15)- MAUSS, M. : Sociologie et Anthropologie , Paris, P.U.F. 1950, p. 115.
- (16)- MAUS, M. : Op. Cit., p 115.